



Secrétariat général

secretariat_general@viennebasketball.org

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE DEPARTEMENTAL VIENNE DE BASKETBALL DU 8 AVRIL 2021

Présents : Nicolas Barthélémy, Sylvain Braconnier, Laure. Chantreau, Isabelle Courtin, Céline Couty, Karine Dufour, Eric. Guilbaud, Françoise Laurantin, Gilles Lucquiaud, Omar Mbaye, Jean-Luc Ravenel, Roland Roy, Florian Thomas, Nicolas Tranchant et Sandrine Vallée.

Excusés : Fabrice Bigot, Véronique Glangetas.

Informations co-présidence

Françoise Laurantin, co-présidente, fait part aux élus présents de la démission de Raphaël Roturier, qui en a avisé les deux co-présidents par un courrier du 14 mars 2021. Raphaël Roturier regrette que l'évolution récente de ses obligations professionnelles l'empêche de suivre avec assiduité les activités du comité départemental Vienne de basketball.

Nicolas Tranchant sonde les élus présents pour connaître leur souhait de poursuivre au sein du comité directeur pour la saison prochaine : à ce jour, tous poursuivent leur mandat.

Point finances

L'ensemble des quatrièmes acomptes de licences ont été réglés par les clubs.

La ligue Nouvelle-Aquitaine de basketball, qui souhaite rembourser aux groupements sportifs 1 € 50 par licence. Trois clubs n'ont communiqué de relevé d'identité bancaire qu'après trois relances de la ligue régionale et du comité départemental, et un n'a pas encore donné suite.

Un dernier appel sera adressé aux clubs pour régulariser le reliquat de licences et les licences T.

Au 15 mars 2021, le comité départemental Vienne de basketball était débiteur de 11 597,12 €, car les subventions du conseil départemental de la Vienne de l'ordre de 13 000 € n'étaient à ce jour par encore versées sur le compte bancaire de notre structure, et les acomptes de licences pour environ 26 000 € pas encore réglés par les clubs.

Un prévisionnel de dépense de mars à juin 2021 a été établi, en prévoyant une reprise d'activité de nos salariés mi-avril 2021. Cela fait apparaître de façon conditionnelle un solde créditeur de 5 400 € en fin d'exercice, en tenant compte des remboursements qui pourraient être accordés aux clubs et qui ont été débattus en réunion de bureau du comité directeur et des aides déjà accordées aux groupements sportifs du département. Un point de contrôle sera fait tous les 15 des mois à venir pour s'assurer que les finances suivent les prévisions établies.

Les aides accordées par l'Etat permettent de limiter les dépenses, le salaire de William Leconte restant pris en charge à hauteur de 70 %, et les quotités de travail de Claude Fourmy et Omar Habanne étant réduites. A cela, il faut ajouter les réservations d'installations initialement budgétisées et qui ne sont plus nécessaires, et l'ajournement des tournois des étoiles.

Le projet d'achat d'un véhicule de service est gelé, les capacités du logiciel de gestion utilisé par notre structure ne permettant pas de fournir les documents demandés par les organismes bancaires dans le cadre d'une demande de prêt.

Les élus présents énoncent ensuite quelques idées et principes pour alimenter un éventuel plan de relance au profit des clubs à partir du mois de septembre 2021 afin de compenser la probable baisse d'effectif à attendre.

Nicolas Tranchant demande aux élus présents de se prononcer sur le remboursement aux clubs des extensions départementales pour un montant global de 3570 € et des cotisations départementales pour un montant global de 1680 €. Les deux propositions sont adoptées à l'unanimité des élus présents.

Le remboursement des engagements en compétition départementale acté lors d'une réunion précédente et des cotisations départementales s'effectuera par virement bancaire en avril 2021, et le remboursement des extensions départementales en juin 2021.

Pour pallier l'obsolescence du logiciel actuellement utilisé par notre structure, Nicolas Tranchant présente le logiciel Assoconnect et ses avantages. L'ensemble des élus présents s'entendent pour utiliser au plus tôt ce logiciel en remplacement de l'ancien.

Françoise Laurantin revient sur le principe de reconduire la saison prochaine sans modification les dispositions financières en vigueur. Il semble cependant nécessaire de modifier le tarif des formations, qui ne prend pas en compte le coût des formations aux brevets fédéraux, à savoir 170 €. Cette proposition de ne modifier que le tarif des formations au sein des dispositions financières est adoptée à l'unanimité des élus présents.

Nicolas Tranchant présente la fiche mission liée au poste de trésorier du comité départemental Vienne de basketball et proposée par les membres du bureau. Moyennant quelques modifications, cette fiche est validée par l'ensemble des élus présents. Elle sera mise à la disposition des éventuels candidats au poste de trésorier.

Assemblée générale 2021

A ce jour, seuls les clubs de Smarves et de Chauvigny ont signalé leur choix d'accueillir l'assemblée générale 2021. Smarves ayant candidaté en premier, l'accueil lui est attribué, la proposition de Chauvigny retenue en cas de désistement.

Pôle compétition – informations générales

Sylvain Braconnier, Françoise Laurantin et Sandrine Vallée ont participé à une visioconférence organisée par la ligue Nouvelle-Aquitaine sur la préparation de la saison prochaine et les championnats régionaux jeunes. Une phase de brassage par comité ou inter-département sera mise en place en septembre et octobre 2021 pour qualifier les équipes aux championnats régionaux jeunes.

Pôle formation – informations générales

Isabelle Courtin présente aux élus le projet de camp d'été du comité départemental Vienne de basketball

Les élus s'entendent sur un tarif de 100 € par participant, le lieu du stage sera choisi ultérieurement.

Les finales nationales du challenge benjamin auront lieu à Paris le samedi 19 juin 2021.

L'idée d'animer deux sessions de formation aux brevets fédéraux semble compliquée, il conviendrait de se limiter à une session cette année.

William Leconte n'a pu s'inscrire à la prochaine formation au basket santé, faute de place disponible.

Pôle jeunesse – informations générales

Contact a été pris avec les maisons de quartier de Poitiers pour y intervenir le mercredi.

Céline Couty a participé à Buxerolles à une réunion relative à un projet expérimental avec le collège Jules Verne, afin de permettre une pratique sportive de 15h20 à 17h05 un soir par semaine et par niveau, en lien avec l'opération basket collègue.

Le collège Pierre de Ronsard à Poitiers souhaite mettre en place une classe à horaires aménagés basket sur laquelle William Leconte pourrait intervenir deux fois par semaine.

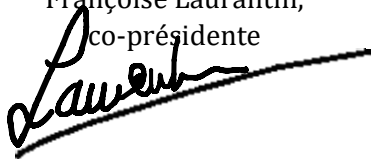
Questions diverses

Sylvain Braconnier demande si Omar Habanne a été reçu en entretien individuel. En raison de son statut en chômage partiel à 100 % pour ses activités au bénéfice du comité départemental Vienne de basketball, il est pour l'instant impossible de programmer ce rendez-vous. Cela serait fait après la reprise des activités.

Sandrine Vallée s'enquiert de savoir ce qu'elle doit faire des anciens polos du comité départemental encore en stock. Ils pourraient être cédés à une association ou une autre structure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Françoise Laurantin,
co-présidente



Nicolas Tranchant
co-président



Nicolas Barthélémy,
secrétaire général

